

La Petite Plume

de



LE BISTROT DE LA GARE



C'est un bar- brasserie qui ouvrira bientôt ses portes à Puisseguin. Désormais, sur la Place Simonet, à deux pas de la Halle de Seguin, dès l'heure matinale du café, vous serez accueillis dans un cadre étonnant : celui du « Bistrot de la Gare ». Sur deux niveaux aménagés avec un surprenant mobilier des années trente, vous pourrez y goûter l'ambiance conviviale d'un bar comme il ne s'en trouve plus et apprécier la cuisine d'une brasserie hors du Temps. Pour les viticulteurs qui souhaiteraient voir leurs vins sur les tables du restaurant, une formule dépôt vente sera proposée. Dès le 29 février il leur sera possible de déposer leurs vins au Bistrot. La Gare ? Il s'agit bien sûr de celle qui se trouvait jadis au terminus de la ligne Libourne-Puisseguin. Elle a fermé ses portes il y a plus de soixante ans. Le « Bistrot de la Gare » ouvre les siennes le mardi 1^{er} mars à 7h.

La nouvelle Pharmacie



Elle était attendue. La voilà ! Madame Ceriez de la pharmacie de St Emilion et Madame Marconot venue du Blayais se sont associées pour ouvrir une nouvelle officine à Puisseguin. C'est Laetitia Marconot qui sera notre nouvelle pharmacienne. Avec sourire et compétence elle va redonner à notre commune, dès le mardi 15 mars, un service de proximité indispensable.

❖ Calendrier des manifestations 2016

FEVRIER

Samedi 27 *Soirée Gimboura organisée par le Comité des Fêtes*

MARS

Samedi 5 *Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée*

Vendredi 11 *Carnaval de l'Ecole Publique Jeanne d'Albret*

Dimanche 13 *Loto organisé par le Comité des Fêtes*

Mercredi 16 *Repas mensuel de Croqu'la Vie*

Samedi 26 *Remise de récompenses par le Comité des Fêtes*

AVRIL

Samedi 2 *Spectacle de l'Ecole du Sacré Cœur*

Samedi 16 *Tarot Ecole Publique Jeanne d'Albret*

Mercredi 20 *Repas mensuel Croqu'la Vie*

Dimanche 24 *Loto organisé par Croqu'la Vie*

Manifestations arrêtées ce jour, sous réserve de modifications.

❖ Repas de l'association de Chasse ACCA

L'ACCA organise son repas de chasse, le **Samedi 5 Mars 2016 à 19h30 au Foyer Rural.**

Menu : Crème de choux fleur, Salade Périgourdine, Filet de truite et fondue d'endives, Civet de chevreuil, Trou du milieu, Gigot de chevreuil et légumes, salade, fromage, Omelette Norvégienne, Café. Apéritif, vins et une coupe de crémant compris.

Prix : 23.00 € /adulte et 10.00 €/enfant de – de 10 ans.

Réservation le soir avant le 27 février auprès de :

Mr Teillet 06 07 27 92 52 ou Mr Beaudu 06 81 85 47 00 ou Mr Laparre 06 21 65 46 54

❖ Théâtre et Téléthon : un record

La pièce inédite de Philippe Bezkorowatny, « le petit boudoir », jouée le 23 janvier dernier au Foyer Rural par la compagnie du Théâtre des Deux Rivières, a été un vrai succès. Interprétée bénévolement et avec talent par Claude Magnon, Françoise Larue, Isabelle Pothier, Martine Burel, Nicole Marque, Christian Pascaud et l'auteur lui-même, au bénéfice du Téléthon, elle a marqué la continuité de l'action souhaitée par la municipalité dans le domaine culturel et solidaire. La recette de plus de 700 euros couplée avec celle de l'opération crêpes de Noël ont permis de verser la somme de 942 euros à l'AFM Téléthon. Merci à tous ceux qui ont participé.

❖ Ecomusée, Tour du Roy, église monolithe de St Emilion....

Il est en général assez peu connu que l'accès aux monuments publics est gratuit pour les **habitants** de la Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais.

❖ PLUi – Plan Local d’Urbanisme intercommunal

Nous vous informons que dans le cadre du PLUi, **3 réunions publiques** seront organisées afin de présenter le Projet d’Aménagement et de Développement Durable à la population :

- **Le mardi 08 mars à 18h00 à Puisseguin** (salle polyvalente)
- **Le jeudi 10 mars à 18h00 aux Artigues de Lussac** (salle polyvalente)
- **Le mercredi 16 mars à 18h00 à St Sulpice de Faleyrens** (foyer communal)

❖ Accessibilité des personnes handicapées

La loi n°2005-102 pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été votée le 11 février 2005 et publiée au Journal Officiel du 12 février 2005. Concernant l’accessibilité, elle prévoit que les communes mettent en conformité les bâtiments recevant du public. C’est pour obéir à cette loi que la commune de Puisseguin débutera cette année ce travail.

❖ Logements disponibles

A partir du mois d’avril, trois T2 dont la commune est propriétaire seront disponibles. Pour toute information, contacter du lundi au vendredi la Mairie au 05.57.55.22.20.

❖ Le chemin de Durand

Le jugement du litige entre la cave coopérative et la commune, qui devait intervenir au mois d’avril a été reporté au 30 août prochain.

❖ Multi-services

Depuis quelques jours, Caroline vous accueille avec un large sourire à l’épicerie de la Halle de Seguin. Elle travaille dorénavant aux côtés de Sylvain Simon et grâce à son arrivée, ce commerce ouvrira à partir **du 7 mars du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Dimanche et jours fériés de 8h00 à 12h00.**



❖ ERDF

Dès le mois prochain, d’importants travaux vont être conduits par ERDF entre St Pey d’Armens Puisseguin et Petit Palais pour enfouir 27 kms de lignes électriques à haute tension. L’objectif est de remplacer les lignes anciennes, de porter la tension de 15000 à 20000 volts, de diminuer sensiblement les microcoupures et de sécuriser les installations lors des coups de vent violents. Le chantier sera terminé à la fin de l’année. Interviendra alors le raccordement et, au début de 2017, le démontage des lignes aériennes à l’aide parfois d’hélicoptères dans les secteurs difficiles d’approche.

Le « village noble » de Laplaigne

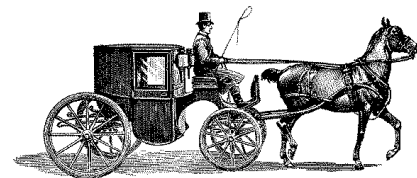


Pour mémoire, Jérôme Deluze curé de Puisseguin, signalait dans un rapport à son évêque en 1772 que « durant les guerres civiles ou autres qui déterminaient nos princes à voyager, il est accouché dans la maison des Cavois au village de Laplaigne, une reine de France, ce qui mérita à ce village le privilège de nobilité avec exemption de taille, rente et lods et ventes. » Que penser d'une telle information a priori improbable ?

Pour aller à l'essentiel, disons qu'il y a effectivement une reine familière de notre territoire qui pourrait être celle évoquée par notre curé. Fille de roi, sœur de trois rois de France, Marguerite de Valois fut mariée de force à Paris le 18 août 1572 à Henri III de Navarre. Une catholique et un protestant unis au nom de la raison d'état pour tenter d'apaiser les tensions religieuses du royaume. Six jours plus tard, c'était la Saint Barthélémy...

Par la suite, le jeune couple vivra peu ensemble, et surtout à Nérac, alternant les séparations bien supportées et les retrouvailles houleuses. Marguerite, comme son mari, est de vertu limitée. Elle collectionne les amants, ce qui n'offusque guère son Vert Galant lui-même très occupé par ses multiples conquêtes féminines. Mais voilà, son royal frère, Henri III de France, ne goûte guère le scandale et n'apprécie pas la rumeur qui court pendant l'été 1583 sur la grossesse supposée de sa sœur probablement enceinte des œuvres de Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon et Grand Ecuyer du Roi. Il expulse Marguerite de Paris le 8 août. Or on sait qu'elle est à Coutras du 22 octobre au 26 novembre... ce serait probablement à ce moment-là qu'elle serait venue accoucher à Puisseguin dans une maison amie et modeste, à l'écart de tous et en toute discrétion. Le 7 décembre on la retrouve à Agen avant des « retrouvailles » avec son époux à Port Sainte Marie le 17 mai 1584. Retrouvailles longuement négociées qui n'empêchèrent pas les relations de rester glaciales au point que Marguerite quittera Nérac le 19 mars suivant pour rejoindre les ennemis de son mari de la Ligue catholique à Agen. Elle le paiera de près de 20 ans d'exil au château d'Usson, sans compter son « démariage » en 1592, pour raison de stérilité !

Marguerite, bien sûr, c'est la **Reine Margot**. L'hypothèse de son accouchement à Puisseguin reste à approfondir. Mais trouver une autre reine de France semble hautement improbable. Les dates, le contexte politique et sentimental et même la route placée sur l'axe suivi traditionnellement par les Albret entre La Rochelle et Nérac, tout y est. Et cela répond en écho au rapport du curé Deluze.



Chemin de Grande Communication et plaque de cocher

Installées parfois dès le XVIIIe siècle, mais surtout généralisées après les ordonnances de 1835, les plaques de cochers situaient à 2,5 m de hauteur pour être bien visibles des cochers. Celle-ci, située entre le Bistrot de la Gare et la pharmacie, est la dernière encore présente à Puisseguin. Celle des Longues Règes a été volée une nuit, il y a quelques années. Le Chemin de Grande Communication n° 18 est devenu la départementale 17 mais la dépose de cette plaque puis sa restauration dans les ateliers municipaux ont permis de faire sauter le mastic qui camouflait l'ancienne dénomination et de retrouver l'état initial de cette plaque en fonte.